

L'évènement s'est déroulé sur une période de dix jours, et a proposé toute une série de représentations et divertissements autour de la culture orientale.

Si nous avons pu mobiliser les écoles pour les contes berbères et la projection scolaire, il a été beaucoup plus difficile de faire venir les habitants de Guénange sur les évènements ouverts aux publics. La projection de film à la salle Voltaire n'a intéressé que très peu de guénangeois (d'autant que parmi les 26 personnes présentes, la moitié était invitée).

Nous avons donc décidé de prolonger l'exposition au centre social la semaine suivante, pour les usagers, avec une dégustation de pâtisseries orientales confectionnées par quelques mamans qui fréquentent régulièrement l'APSG. Nous avons dénombrés 72 personnes ayant visité l'exposition. Si cette initiative de dernière minute n'a pas « soulevé les foules », on observe tout de même une fréquentation plus importante dans le Centre Social, que sur un lieu décentralisé comme la salle Voltaire, en haut de Guénange.

Jour	Spectacle/animation	auteur/intitulé	lieu	public	Fréquentation
lundi 10/10	contes berbères	Jean David	salle Voltaire	écoles primaires	200
jeudi. 13/10	contes berbères	Jean David	salle Voltaire	écoles primaires	180
vend. 14/10	projection film exposition	<i>"conte des 3 diamants"</i> <i>La culture arabe en Europe</i>	Salle Voltaire	collège	280
sam. 15/10	projection film + exposition dégustation pâtisseries orientales	<i>"La promesse"</i>	salle Voltaire	tout public	26
vend. 21/10	visite festival de Fameck	centre social/APSG	Cité Sociale Fameck	adolescents	13
Les Partenaires		AMFAOM ⁶⁵ , La Cité Sociale de Fameck, l'APSG, L'Institut de Monde Arabe			

► **Sensibilisation aux nouvelles technologies** (18/11/2011)

Dans le cadre de l'accueil Pôle Ado, une activité « Mine Craft » regroupe une douzaine de jeunes, demandeurs de cette activité. Celle-ci utilise le support informatique et des jeux virtuels encadrés par l'animateur du centre social. Ainsi le groupe de participants a été informé en amont sur le cadre précis de cette activité. Sensible aux nouvelles technologies et des effets que peuvent produire une pratique non cadrée et non encadrée pour de jeunes adolescents, y compris au sein de leur famille, l'intervenant du centre social souhaitait pouvoir mettre en place un réunion d'information avec différents acteurs.

⁶⁵

Lors de ses interventions au collège, dans le cadre du « Club Détente », cette préoccupation a été également exprimée par la conseillère d'éducation qui a confirmé ces craintes, notamment chez les parents⁶⁶ et de la BPDJ⁶⁷, partenaire du collège sur des actions ponctuelles. Nous nous sommes donc rencontrés (BPDJ, collège et centre social) pour évoquer cette préoccupation commune et avons convenu de proposer une réunion d'information aux parents sensibilisés par ce phénomène. Une réunion d'information à l'attention des parents, intitulée « les nouvelles technologies de communication et leurs dangers » s'est déroulée le 18 novembre dans l'une des salles du centre social. Deux intervenants de la BPDJ spécialisés dans ce domaine, sont venus présenter « les risques liés à une mauvaise utilisation des nouvelles technologies » avec des supports écrits et de vidéo projection. Ont été présentés les nouvelles formes de communication pour les jeunes (SMS, MMS, « chat ») et les risques encourus par une pratique excessive que doivent connaître les parents pour « mieux protéger leurs enfants », mieux être préparés pour éviter ces pièges.

Ce moment prévu en soirée n'a mobilisé que peu de monde malgré l'intérêt général exprimé. Créneau horaire ou problème de communication ? Une prochaine réunion sur ce thème est dorénavant et déjà prévue le 14 mars 2012, précédée d'une information plus soutenue dans les écoles et le collège à l'attention des parents

Public	"les nouvelles technologies de communication et leurs dangers"
parents	14 participants
les partenaires	BPDJ, collège, parents d'élèves

2) AXE 2 : répondre aux attentes du public

► Programmation culturelle pour l'enfance

La programmation d'événements culturels pour l'enfance s'est « construite » avec le concours de partenaires conventionnels (UFOLEP Moselle) et d'acteurs de la vie locale

⁶⁶ rencontre des Représentants des Parents d'Elèves et de la Commission des Affaires Scolaires et de la Jeunesse de la ville de Guénange du 14/02/2011

⁶⁷ Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

(écoles, associations, municipalité...). N'ayant pas d'intervenant professionnel « petite enfance » dans l'équipe, le centre social a mis en place des spectacles et événements avec le concours d'acteurs locaux.

L'objectif était de diversifier les spectacles dont le dénominateur commun restait l'enfant mais intervenant dans des cadres légèrement différents (avec les parents, avec les écoles, dans le cadre des mercredis récréatifs ou du centre aéré...).

Ainsi, nous avons proposé deux spectacles pour enfants un mercredi après midi et un samedi après midi au centre social, pour que les enfants puissent venir accompagnés de leurs parents. Les spectacles étaient ponctués d'un petit goûter en présence des artistes pour que des échanges puissent se réaliser. Ces initiatives ont rencontré des « fortunes diverses ». Si le premier spectacle a vu près d'une quarantaine de personnes (enfants et parents) assister au spectacle, puis échanger ensuite avec bonheur en compagnie des artistes, le deuxième qui se déroulait en juin et en plein air, dans l'amphithéâtre extérieur du centre social a, en revanche, attiré beaucoup moins de monde.

Les contes berbères proposés en octobre, avaient pour vocation de faire participer le plus grand nombre d'enfants sur le thème de la « culture maghrébine ». C'est pourquoi, nous avons sollicité les écoles élémentaires qui ont pu discuter du spectacle en amont, puisque des fiches pédagogiques avaient été fournies préalablement aux enseignants. Incontestablement, ce spectacle a rencontré un écho très favorable tant au niveau des enfants qu'au niveau des enseignants.

Dans le cadre de l'accueil des mercredis récréatifs et du centre aéré des vacances de la Toussaint, nous avons demandé à la bibliothèque municipale de nous apporter leur concours sur les thèmes d'Halloween et de Noël. Ainsi des petits groupes d'une quinzaine d'enfants, ont pu découvrir les origines de ces périodes de « croyances populaires », au travers de lectures réalisées par des personnels de la bibliothèque dans un décor et des costumes de circonstance. Les enfants ayant, de leur côté, préparé cette rencontre sous formes de questions et de déguisements.

La semaine du goût fut également l'occasion pour ces mêmes enfants de découvrir, les « goûts occasionnés » par une diversité de produits cuisinés (tartes, bar à soupe...) pour l'occasion, par des bénévoles associatifs. Cette journée fut également une réelle découverte pour les enfants qui ont pu apprécier des légumes dont ils ne connaissaient même pas l'existence !

Enfin, les fêtes de fin d'année ont été l'occasion pour offrir aux enfants de la commune, deux spectacles (jeux d'ombres et spectacle interactif) qu'ils ont pu découvrir durant les heures d'école.

Manifestations	lieu	accompagnés des parents	avec les écoles	centre aéré et mercredi récréatif
spectacle 3/6 ans "Kitchenette" 11/05/2011	centre social	27 enfants		
spectacle tous publics "dresseuse de légumes" 25/06/2011	amphi-théâtre extérieur centre social	11 enfants		
contes berbères 10 et 13/10/2011	salle Voltaire Guénange haut		382	
contes Halloween 26/10/2011	bibliothèque municipale			2 X 12 enfants
semaine du goût 19/10/2011	centre social			14 enfants
contes de Noël 14/12/2011	bibliothèque municipale			16 enfants
spectacle "petit bond"	salle Voltaire Guénange haut		283	
spectacle dresseuse de légumes	salle Voltaire Guénange haut		383	
Les partenaires	UFOLEP Moselle, Cité Sociale Fameck, écoles élémentaires de la ville, bibliothèque municipale			

► *événements collectifs*

Les événements collectifs sont des événements qui répondent à la fois aux attentes des publics mais aussi à celles d'autres acteurs ou partenaires. La particularité de telles manifestations est l'aspect du nombre et de la participation, mais aussi dans certains cas le conté instituant de l'évènement. C'est ainsi que l'année écoulée, le centre social a « relayé » la ville dans l'organisation et la coordination de certains événements sur la commune, qui se déroulent depuis plusieurs années. C'est le cas des « mini Jeux Olympiques » à destination de tous les enfants de 7 à 11 ans, par les biais des écoles et des associations sportives locales. Cet événement se déroule sur une semaine, durant laquelle, toutes les classes des écoles élémentaires se « croisent » sur des épreuves sportives

(athlétisme, hand, judo, foot, pétanque, tennis...) adaptées à l'âge et surtout ludiques. Le but étant de faire gagner leur école. Mais l'accent est mis sur la participation plus que sur la performance. Un système de décompte de points permet à chaque participant d'apporter sa contribution comptable pour son école d'appartenance. La mixité fille/garçon est une donnée importante de cette manifestation, que les enfants ont préparé avec leurs enseignants pendant plus d'un trimestre. En outre, c'est un évènement qui parvient à rassembler un grand nombre d'associations, les parents, les écoles, la ville... La semaine se termine par un barbecue réunissant acteurs associatifs, enseignants, parents et enfants.

Si cet évènement est porté par la ville, le centre social en coordonne la préparation. En mettant en place notamment un comité de pilotage assurant les rencontres préalables avec les acteurs et en « tissant » les partenariats nécessaires à cette manifestation.

Dans un autre registre, l'opération Macadam Sport portée par le Conseil Général et pilotée par la ville, permet au centre social de se saisir d'un « outil » afin de développer des actions jeunes sur la commune durant la période de vacances scolaires d'été. Cet évènement intervient dans le cadre de l'animation estivale mise en place par le centre social, pour les jeunes de Guénange qui ne partent pas en vacances. Ainsi, cette action ci est portée par l'animateur du Pôle Ado en partenariat avec les associations sportives de la ville et le Conseil Général de la Moselle.

Un peu sur le même principe, le challenge Batigère, porté par le bailleur du même nom est un évènement institué sur la commune. Cette journée, permet à des jeunes de la localité et de l'extérieur, de participer à un tournoi de basket ouvert à tous les publics. Cet évènement très attendu tous les ans est l'occasion de voir différents publics (ados, enfants, adultes) participer et s'amuser. C'est aussi l'occasion pour les habitants de venir assister aux animations périphériques, mises en place par le centre social. Cette année, l'animation a été assurée par des bénévoles associatifs (stands), des jeunes de la commune (démonstration de « skate » et de « rollers »), des groupes artistiques (hip hop). Tous ont été sollicités par le centre social et ont répondu présent pour l'occasion.

Un autre évènement, de nature « sportive », initié par le centre social en partenariat avec le club de foot et l'APSG s'est déroulé sur deux journées au mois d'avril : un tournoi de foot inter-quartier. L'objectif était de mobiliser des jeunes à différents endroits de la commune sur le principe de rencontres de foot. Les participants devaient s'identifier à leur rue ou leur quartier et organiser une équipe, pour l'inscrire au tournoi. Les organisateurs (centre social, APSG et l'association de foot-ball) avaient préalablement diffusé une proposition de

« découpage » de plusieurs zones que devaient représenter les équipes pour le tournoi. L'idée étant de « décloisonner » la commune pour amener les publics jeunes à se rencontrer autour d'un évènement. Malgré les intempéries et les difficultés d'organisation, cette manifestation a rencontré un joli succès et sera reconduite l'année prochaine.

manifestation	public et nombre	visiteurs	date et lieu	partenaires
Mini Jeux Olympiques	enfants 7/11 ans (382 participants)	100 personnes	20 au 20/06/11	CLAS, ville, écoles, associations locales, éducation nationale, parents d'élèves, protect. civile
Macadam Sport	11/17 ans (38 participants)	-	22 au 31/08/11	Conseil Général, ville, associat. sportives, APSG,
tournoi de foot inter-quartier	11/17 ans 45 participants	30 personnes	27 et 28/04/11	APSG, club foot Guénange
challenge Batigère	tous publics 60 participants	60 personnes	26/04/2011	Batigère, Ville, Assoc. Solisenior Troupe Original Artistik

► *Accueils de Loisirs*

Les accueils de loisirs se sont diversifiés durant l'année écoulée. Comme je l'ai expliqué plus haut, « l'accueil ado » est celui qui a pu se mettre en place le plus rapidement car c'était une volonté politique de la ville dès la municipalisation du centre social fin 2010.

Cet accueil animé par un salarié à temps complet, a permis de mettre en place des activités régulières tout au long de l'année et des séjours avec et sans hébergement pour la tranche d'âge 11/17 ans. Il faut rappeler qu'en dehors des associations sportives locales et de l'APSG (dans le cadre de missions spécifiques), il n'existait pas sur Guénange d'accueil pour le public adolescent. Il a donc fallu dans un premier temps, pour l'animateur, réussir à se faire « identifier » comme la personne référente sur la ville pour ce public, et « fidéliser » un collectif de jeunes au centre social. Cela a pu se faire petit à petit, au travers d'accueils réguliers au centre social et d'actions menées tout au long de l'année avec de petits groupes. Cela n'aurait pas été possible sans les partenariats croisés avec d'autres acteurs locaux tels que le collège et l'APSG, qui eux aussi accueillent un public adolescent et permettent des contacts quotidiens et réguliers.

Les séjours adolescents s'inscrivent dans des projets correspondant à une approche différente dans l'implication des jeunes. Deux accueils durant des périodes de vacances scolaires (un sans hébergement en hiver et un autre en été avec hébergement)) et sur des

projets différents, ont permis l'émergence d'un groupe qui fréquente maintenant régulièrement le « Pôle Ado »...

Un séjour avec hébergement de dix jours a été réalisé, sous l'égide du Centre Social en Allemagne durant le mois de juillet. Ce projet a bénéficié d'un partenariat soutenu avec l'association « Les Amis de Laer », dont l'objectif est les échanges culturels dans le cadre de jumelage avec une ville allemande. D'autres collaborations étroites ont contribué à cette initiative, notamment avec le collège René Cassin pour le secteur « linguistique » et la ville de Guénange pour le secteur « logistique » (transport). Ce séjour a permis à treize jeunes de Guénange de partager la culture et les activités d'un groupe de jeunes allemands qui viendra à son tour en France le mois de juillet prochain. Cet accueil avec hébergement à l'étranger a fait l'objet d'une demande d'agrément à la DCSJJ⁶⁸.

Concernant les plus jeunes, les activités centre aéré et accueil des mercredi récréatifs qui étaient assurés par l'association CLAS jusqu'au mois de juin dernier⁶⁹, ont été reprises en gestion par la municipalité le 21 septembre 2011.

Sur la commune, ces activités ont toujours répondu à une réelle attente des habitants. Même, si l'activité Mercredi Récréatif semblait « marquer le pas » durant l'année 2010/2011, avec seulement 4/5 enfants inscrits en moyenne. (1/2 enfants le dernier trimestre de l'année scolaire écoulée)

Redémarrant « timidement » dans le cadre des activités du Centre Social pour la rentrée de septembre 2011, cet accueil proposé aux guénangeois, reçoit aujourd'hui un effectif de 16 enfants de 3 à 11 ans, de 07h30 à 18h00. L'équipe d'encadrement s'est fortement « professionnalisée » puisqu'elle est composée de personnels « qualifiés » dans le secteur de l'enfance ou la petite enfance et de l'animation (CAP « petite enfance », BAFA⁷⁰, ATSEM⁷¹, BAFD⁷²), tous embauchés par la mairie. Tous les mois, des « thèmes (différents) d'activités » sont proposés aux enfants et sous tendus par une projet pédagogique et éducatif.

Les Centre Aérés sont également proposés dans le cadre des activités nouvelles du Centre Social. Ainsi, un accueil pour une tranche d'âge identique (3/11 ans), est proposé durant

⁶⁸ Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports
⁶⁹ le CLAS a « déposé le bilan » et cessé toutes ses activités le 30 juin 2011

⁷⁰ Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur en centre de vacances

⁷¹ Aide Maternelle

⁷² Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur en centre de vacances

les périodes de vacances scolaires (excepté durant les vacances de Noël). Nous avons organisé un centre Aéré pour les vacances de la Toussaint et 32 enfants (l'effectif devant être limité par rapport à la demande) ont été accueillis durant ce séjour. Les conditions d'accueil sont les mêmes que pour l'activité mercredi récréatif : une équipe « fortement professionnalisée », un règlement intérieur, un thème d'activités pour la semaine.

Un agrément DCSJJ vient valider ces deux types d'accueil.

	ACTIVITE	enfants 3/11 ans	adolescents 12/17 ans	moyenne participants
S A N S H E B E R G E M E N T	<u>Accueil hebdomadaire</u> mardi-vendredi (17h/18h30) mercredi (14h/17h)-jeudi (18h/20h)	-	17 participants	8
	<u>Mercredi récréatifs</u> du 21/09/11 au 14/12/11 de 7h30 à 18h00	25 participants	-	15
	<u>Animation estivale</u> 11/07 au 31/07 et 8/08 au 26/08/ 2011 de 9h à 12h et de 14h à 17h	-	27 participants	14
	<u>Accueil hiver</u> du 7/03/11 au 11/03/11 de 9h à 12h et de 14h à 17h	-	11 participants	-
	<u>Centre Aéré</u> Vacances de la Toussaint du 24/11 au 28/11/2011	32 participants	-	-
C V L	<u>Séjour avec hébergement</u> en Allemagne du 23/08/ au 31/07/11	-	13 participants	-
Les partenaires		Assoc. Les Amis de Laer, Collège René Cassin, Bibliothèque municipale, CLCV, DCSJJ, Assoc. sportives de Guénange		

3) Axe 3 : faire du centre social, un lieu de rencontres, d'informations et d'échanges permettant de garantir le lien social

► Développer la fonction d'accueil

L'accueil du Centre social se veut être un véritable outil de transmission d'informations auprès des usagers. L'intégration de l'équipe d'accueil dans le projet social est essentielle. Le roulement et les amplitudes des horaires ont été réalisés pour optimiser les possibilités d'accueil du public. Les personnels assurant cette fonction accueillent, orientent et renseignent les usagers. La notion d'information est une dominante : orienter tous les publics vers les services ou les organismes compétents du secteur au regard de la demande, et informer les familles sur les services ou les activités disponibles sur la commune.

La gestion de l'affichage et des informations sur le territoire est une autre part importante de l'activité de l'Accueil.

Le management. Le directeur assure l'animation de ce service. Un point info quotidien est effectué à 8h30 avec le personnel de l'accueil et une réunion d'équipe est programmée une semaine sur deux (infos générales, lien avec la mairie, organisation, présentation des actions prévues, divers). Le planning hebdomadaire et le prévisionnel des congés sont affichés dans le local de l'accueil.

Les accueillantes. Ce personnel qualifié a suivi déjà trois formations professionnelles, depuis leur prise de fonction, totalisant treize journées.

Nous avons rencontré les acteurs associatifs et sociaux majeurs de la ville pour apprendre à connaître leurs missions et déterminer avec elles quelles informations diffuser aux usagers et comment les orienter vers leurs services.

En plus de l'accueil concernant plus spécifiquement le Centre Social (demande d'informations, location de salles, actions), les personnels accueillant sont sollicités par les usagers qui se rendent aux permanences associatives (Soliseniors, CLCV, Clic Gérontolor, Mission Locale, CPAM). Les participants aux activités de l'Ecole de Musique (220 personnes) et de l'association Aca Danse (350 personnes). Toutes ces personnes ne sont pas comptabilisées dans le tableau ci-dessous. A titre indicatif, la permanence CPAM a accueilli 2660 usagers sur la même période.

Fonction d'Accueil				
HORAIRE D'OUVERTURE	du lundi au vendredi		samedi	45h/sem.
	8h30 - 12h00 et 13h00 - 18h00		9h00 - 12h00	
PERSONNELS	2 salariées à 27h30			54h/sem.
USAGERS ACCUEILLIS du 17 mars au 31 nov. 2011	accueil physique		accueil téléphone	3726 pers.
	1327 personnes		2399	
PARTENAIRES RENCONTRES	CMS, CLCV, SOLISENIORS, POLE EMPLOI, CCAS, MULTI ACCUEIL, APSG, MISSION LOCALE			
FORMATIONS SUIVIES	5 jours "Accueil info. Pour une éducation à la vie"; 5 jours "Formation d' intégration pour les agents de mairie"; 3 jours "logiciel BelAmi"			

► **Relais emploi en partenariat avec la Mission locale et le Pôle Emploi suivant la convention de partenariat**

La convention de partenariat avec la mission locale de la Moselle-Est (secteur de Thionville) a été reconduite en 2011. Notre partenariat se limite, pour le moment, à un prêt de local pour y tenir une permanence hebdomadaire tous les lundis de 14h à 17h et accueillir un public âgé de 18 à 25 ans en recherche d'emploi ou de formation. Un support « logistique » est également assuré pour les usagers qui en ont besoin (photocopieuse, téléphonie, outil informatique, utilisation d'internet...). Le centre social assure également un lien « partenarial » entre l'APSG⁷³ et la Mission Locale sur des situations particulières de jeunes. Sur les 128 jeunes suivies par la mission locale, 39 sont passées par le centre social.

nombres de jeunes ayant eu au moins un contact avec Mission Locale entre le 01/01/11 et 15/09/11			nombre de personnes passées à la permanence centre social du 01/01/11 au 15/09/11
128 jeunes 59 filles - 69 garçons			39 jeunes
10 16/17 ans	59 18/21 ans	55 22/25 ans	21 filles 18 garçons

Lors du dernier conseil d'administration de la Mission Locale qui s'est déroulé dans nos locaux, une rencontre a été prévue avec le centre social le 31 janvier prochain pour continuer de réfléchir sur les axes de notre partenariat.

⁷³

Concernant le Pôle Emploi, deux rencontres les 8 mars et 22 juin derniers, afin de « revoir » la « Convention de coopération » signée le 1^{er} mars 2010 (pour une durée maximale de 9 ans) entre : la ville de Guénange, l'association centre social et Pôle Emploi. Il s'agissait de rediscuter de la pertinence de cette convention depuis la municipalisation du centre social pour les différents partenaires. Suite à notre dernière entrevue et au contenu de nos échanges, j'ai rédigé comme il était convenu un « état des besoins repérés et des possibilités actuelles du centre social que j'ai portés à la connaissance de Pôle Emploi Thionville par le biais d'un courrier courant août, afin de relancer une action pour la rentrée de septembre 2011. La volonté du centre social était de pouvoir croiser cette collaboration avec d'autres acteurs comme la mission locale et des associations locales ayant les mêmes préoccupations. Je n'ai à ce jour toujours pas de retour de Pôle Emploi.

► *Soutien au projets des habitants*

Le centre social a soutenu quatre initiatives émanant d'habitants de la commune. Chacun de ces projets étant différent les uns des autres : dans la durée, dans le contenu et dans les objectifs visés.

Le projet skate. L'une des caractéristique du centre social, est son environnement (cf « *Description du Centre Social* dans le Chapitre III : *GUENANGE AUJOURD'HUI*). Les infrastructures qui entourent le bâtiment en font un lieu très fréquenté, notamment par les jeunes qui profitent du *City parc* et du *Skate Parc*, quasi quotidiennement et quelque soit le temps. Le Skate Parc, est très régulièrement utilisé par un petit groupe de jeunes âgés de 11 à 15 ans qui y pratiquent : *du roller, du biking, du skate* et de *la trottinette*. Véritablement passionnés par ces activités, ces garçons n'en pratiquent aucune autre. L'animateur les a approché à plusieurs reprises pour établir un contact et connaître la motivation de leur présence « incessante ». Le groupe de jeunes exprime rapidement la volonté de démontrer leur savoir faire dans leur domaine de prédilection. Ainsi le centre social leur propose de faire quelques « démonstrations » à l'occasion de manifestations publiques. Ils purent faire étalage de leurs talents lors du challenge Bâtigère, et leurs prestations furent très appréciées des visiteurs. Leur souhait initial étant de fonder un club « Skate », l'animateur leur proposa de créer un « collectif » identifié au sein du Pôle Ado du Centre Social. L'objectif est de fournir l'aide nécessaire à leur pratique (aménagement du Skate Parc, achat de petit

matériel,...) en échange de quelques « démonstrations publiques » lors de manifestations sur la ville. Trois rencontres ont déjà eu lieu pour échanger sur la manière de développer cette initiative, et un « protocole » devrait être finalisé dès la rentrée de janvier entre ce « collectif de jeunes » et le centre social pour décliner une forme de partenariat sur l'année 2012.

Séjour linguistique des « Amis de Laer ». Les amis de Laer est une association guénoise dont l'objectif principal est de développer les relations interculturelles entre la ville de Laer en Allemagne et la ville de Guénange. Dans le cadre de ces échanges, l'association souhaitait organiser un séjour regroupant des groupes de jeunes allemands et français. N'ayant aucune expérience dans le domaine de l'organisation de séjours de jeunes ni même par quoi commencer, le président a contacté le centre social pour savoir si nous pouvions lui apporter notre concours. Il y eut deux rencontres avec les Amis de Laer, pour préciser l'objectif de l'association et dans quel cadre le centre social pouvait apporter son concours. Nous avons présenté ce projet à d'autres acteurs locaux qui pourraient également se sentir concernés par cette initiative. Le centre social a donc servi de « fil conducteur » aux « Amis de Laer » pour tenter de croiser d'éventuels partenariats. Notamment en leur permettant de rencontrer les responsables du collège et la municipalité pour la réalisation de ce séjour. J'ai, pour ma part, accompagné le responsable d'association à la déclaration du séjour auprès de la DDSCSJ pour obtenir l'agrément d'accueil à l'étranger, et à la rédaction du projet pédagogique.

Le centre social a également facilité l'accueil d'une délégation allemande dans ses locaux afin de finaliser avec eux l'organisation et la réception du groupe français en Allemagne. Enfin, en permettant à l'animateur du « Pôle Ado » d'accompagner le groupe en tant que responsable, puisque possédant le BAFD, le centre social a soutenu efficacement cette initiative d'une association locale, sur un projet très proche des missions d'un centre social. Les parents des jeunes participants rencontrés avant et après le séjour en Allemagne témoignent d'une expérience très richement vécue par leurs enfants et saluent grandement cette initiative. Quand à une grande partie des adolescents concernés, ils continuent à venir au Pôle Ado, puisqu'ils sont également impliqués dans le « Club Détente » du collège pour lequel intervient l'animateur du centre social toutes les semaines.

Le site Lor'Actu. Dans un registre assez différent, le centre social a soutenu l'initiative d'un jeune guénangeois dans la création d'un *site d'information régional et généraliste*. Jeune étudiant en communication, il porte ce projet avec un autre étudiant en gestion d'entreprise. Ce projet s'associe à de nombreux acteurs locaux afin de rechercher l'information et l'actualité à diffuser sur internet. Notre soutien s'est, en fait révélé, être un soutien purement « logistique ». N'ayant pas de locaux appropriés à leur activité à un moment, où ils en avaient le plus besoin, le centre social a accepté de mettre à leur disposition l'utilisation d'un bureau, durant deux mois cet été. Cette aide a permis de lancer pleinement leur site (tâches administratives, accueil de partenaires, utilisation photocopieuse,...).

L'association Aca'Danse. Le dépôt de bilan de l'association CLAS en juillet dernier, a entraîné la cessation de nombreuses activités structurées sur la commune. La soudaineté de cette décision laissant un grand nombre de guénangeois sans solution d'activité, pratiquée pour certains d'entre eux depuis plusieurs années dans le bâtiment centre social. Les plus désemparés étant les personnes âgées, et les parents d'enfants. C'était notamment le cas des activités danse pratiquées par plus de deux cent adhérents (enfants, adolescents, adultes, seniors). Beaucoup de personnes se sont alors tournées vers le centre social pour trouver des solutions à cette situation, ne comprenant pas, pour certaines d'entre elles, pourquoi nous ne pouvions « reprendre », purement et simplement, ces activités « abandonnées » par l'association...Quelques parents prirent l'initiative de venir me demander comment faire pour que l'activité danse puisse au moins être remise en place pour les enfants et les seniors. Pour une partie de ces derniers d'ailleurs, cette activité représentait l'un des seuls liens sociaux sur la commune. Après plusieurs consultations d'acteurs locaux, l'alternative d'une reprise de l'activité par une autre association déjà existante n'aboutit pas. La seule alternative possible était donc la création d'une association nouvelle.

Le centre social se positionne en faveur de cette initiative et propose aux parents, toujours en quête de solution, de les aider à créer l'association. Nous organisons des rencontres avec des acteurs associatifs, des personnes ayant quelques connaissances juridiques en la matière, les parents concernés, la municipalité. Les statuts sont déposés quelques semaines plus tard et la toute nouvelle association AcaDanse peut entrevoir la reprise des activités pour la rentrée de septembre 2011. Le centre social apporte encore son concours dans les

domaines « techniques » (demandes de subventions, rédaction des statuts, contacts URSAFF) et les prêts de salles les premiers mois pour accueillir les activités.

Aujourd'hui, l'association Aca Danse fonctionne de manière autonome et avec réussite (plus de trois cents adhérents). Mais surtout, rejoint les préoccupations intergénérationnelles et sociales du centre social. A ce jour, l'association a contribué à des manifestations locales (bourse aux vêtements, bourse aux jouets, Téléthon) et se présente comme un partenaire très présent sur des actions du centre social.

► *Mise en place d'un comité d'usagers*

La mise en place d'un Comité d'usagers est une préoccupation du centre social en même temps qu'une attente très forte des services de la CAF. Si cette initiative met du temps à se convertir, elle est dû en premier lieu aux priorités abordées dans la chapitre I : *Préambule* de la 1^{ère} partie : *Etat des lieux*.

La volonté de créer cette entité a fait l'objet d'un appel à candidature affichée durant tout le mois de juin 2011 au centre social.

Six candidats manifestèrent leur volonté d'intégrer le comité d'usagers du centre social :

Quatre hommes et deux femmes.

- J.M. résidant guérangeois
- M.A. résidant guérangeois
- A.P. résidante guérangeoise + acteur social local
- D.M. résidant guérangeois + acteur associatif local
- G.B. résidant guérangeois + acteur associatif local
- J.B. résidante guérangeoise

Ces six personnes ont été invitées par courrier à une première rencontre au centre social le 7 juillet dernier. Trois de ces personnes seulement purent répondre présentes. Deux étaient parties en vacances et la troisième a déménagé pour des raisons professionnelles.

Pour les trois personnes présentes (qui connaissaient le centre social), je présentais les missions du centre social et les raisons de vouloir créer un comité d'usagers. Une nouvelle rencontre devait se dérouler le 5 octobre, mais la défection de deux personnes m'amena à annuler la réunion prévue. Depuis, trois nouvelles candidatures sont intervenues.

- C.T. résidant guérangeois
- C.N. résidante guérangeoise et bénévole associative
- J.P.D.M. non résidant guérangeois

Parmi tous les candidats contactés avant les fêtes de Noël, six restent « fermement » intéressés et recevront une invitation la première semaine de janvier 2012.

La mise en marche de cette entité reste toujours une volonté forte du centre social. D'autant qu'un nombre toujours croissant d'usagers se rapprochent de centre social et s'intéressent à ce qu'il s'y passe. Des parents d'enfants ou d'adolescents accueillis, des personnes s'impliquant sur des actions au travers des partenariats avec des associations locales, des familles de pratiquants d'activités au sein du bâtiment...

III) Conclusion

Nous pouvons dire en conclusion du bilan du centre social 2011, que les trois **axes généraux** définis dans le projet social précédent, ont tous été abordé à des degrés variables. **Concernant l'axe 1.** Six des sept fiches actions (soit 85 %) ont été réalisées. Malgré tout, un premier constat porte sur la difficulté à faire exister une action, une manifestation ou un événement dès lors que nous nous adressons au « tout public ». Problèmes de communication ou difficultés à faire connaître les missions du centre social ? Notre volonté de « décentraliser » nos actions, pour essayer de « toucher » toutes les zones géographiques de la ville, n'aura pas toujours eu l'effet escompté. La difficulté à mobiliser les publics sur Guénange, tels qu'ils soient, reste une constante malgré les attentes apparentes de la population, sur des préoccupations pourtant exprimées.

Pour autant, la fréquentation relativement importante du centre social par tous les publics (permanences sociales⁷⁴, activités associatives, actions centre social, location de salles) offre des possibilités indéniables aux *échanges intergénérationnels et interculturels*.

Concernant l'axe 2. « Répondre aux attentes du public » tel que décliné dans le projet précédent n'a atteint que partiellement ses objectifs. On observe que quatre des six fiches actions préconisées⁷⁵ qui ont pu être réalisées (soit 67 %) sont celles tournées vers l'enfance et l'adolescence. A contrario « *Les groupes de paroles et d'échanges des parents* » n'ont pu être mis en place. Cela s'explique en grande partie, par le fait que l'équipe du centre social n'est composée, pour l'heure, que d'un seul salarié pour la fonction « Activité » (telle que définit par la CAF). L'animateur requis par la ville pour

⁷⁴ CPAM, CLCV, Soliseniors, Clic Gérontolor,...

⁷⁵ Le Contrat Locaux d'Accompagnement Scolaire (7^{ème} fiche action de l'axe 2) n'était plus une action portée par la ville en 2011

cette fonction, l'a été pour intervenir sur le public adolescent (cf « tableau » du chapitre II *Les actions engagées* p.53)...L'un des deux objectifs opérationnels de cet axe « *Permettre un soutien à la parentalité* » n'a donc pu être atteint.

Concernant l'axe 3. De par son implantation géographique dans la localité et son environnement⁷⁶, ainsi que par sa fréquentation importante⁷⁷, le centre social de Guénange représente « *un lieu de rencontres, d'informations et d'échanges ...* ». L'autre champ des missions, dans ce secteur d'intentions, était de « *...permettre de garantir le lien social* ». Ici, on peut estimer que quatre fiches actions sur les sept prévues ont été développées (soit un peu plus de 57%). Nous pouvons estimer que les objectifs opérationnels visant à « *apporter l'information nécessaire aux petites associations et aux habitants désirant être orientés* » ont été atteints. La fonction d'accueil notamment, fonctionne de manière appropriée et est un service essentiel du centre social et de ses missions.

L'un des deux autres objectifs opérationnels qui était de « *soutenir l'initiative collective* » a amené le centre social à apporter sa contribution soutenue à des projets d'habitants de la commune, dont certains ont déjà abouti. Les autres sont encore en cours de réalisation et se développent avec l'implication des personnes à l'origine de leurs projets. A noter que la fiche action « *Création d'un comité de quartier pour le quartier République* » (secteur SAMEC), et qui était inscrite dans l'Axe 3 du projet précédent, a été « retirée » des intentions de réalisation, puisque selon les services de la CAF, cette initiative ne relève pas des missions d'un centre social.

La dernière observation porte sur les deux fiches actions restantes : « *Actions de prévention auprès des familles* » et « *Vacances familiales et organisations de sorties culturelles* »

La préconisation de ces actions devait tendre à « *développer des actions collectives à destination des familles et faire évoluer les actions en partenariat avec les usagers* » (troisième objectif opérationnel de cet Axe 3). Là encore, pour des raisons sensiblement identiques à celles qui auraient dû « *permettre le soutien à la parentalité* » dans l'Axe 2, le manque de moyens humains et d'un projet spécifique, n'ont pas permis la finalisation de ces objectifs.

⁷⁶ cf la présentation du centre social dans le chap. III « *Guénange aujourd'hui* » de la 1^{ère} partie « *ETAT DES LIEUX* »

⁷⁷ cf Axe 3 dans le Chap. II « *Les actions engagées* » de la 3^{ème} partie « *BILAN 2011 DU CENTRE SOCIAL* »

Synthèse

FORCES - ATOUTS - POTENTIALITES	FREINS - FAIBLESSES - FRAGILITES
Partenariats croissants au service des publics et des usagers	Moyens humains de la fonction <i>Activité</i> ⁷⁸ du centre social
Actions Jeunesse et Adolescents	Communication à destination des habitants de la commune
Développement de la fonction d'accueil du centre social	Peu ou pas d'actions envers les familles
Fréquentation importante des usagers du centre social	Difficultés à impliquer ou faire participer les habitants de la commune aux actions mises en place
Infrastructures du bâtiment du centre social	

Commentaires

Les éléments du bilan du centre social, résumés dans la synthèse ci-dessus, font apparaître des points qu'il faut tenter de comprendre en comparaison des parties 1 « *l'Etat des lieux* » et 2 « *Diagnostic* ». Nous pouvons voir que le centre social a commencé à intervenir sur des « faiblesses » locales constatées. Notamment sur le développement des *actions jeunesse et adolescents*, et dans une registre différent, *l'accroissement des partenariats* avec l'ensemble des acteurs locaux. Le centre social renforce également un atout marqué sur le territoire en matière de structures et de services, par la fréquentation de son bâtiment et des infrastructures mises à la disposition des usagers.

A contrario, en matières de freins aux actions sociales, le centre social observe également le manque manifeste de projet envers LA Famille et la Parentalité, et du besoin local dans ce secteur d'intervention sociale.

⁷⁸ Telle que définit par la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre du projet d'Animation Globale et de Coordination

4^{ème} PARTIE : PRECONISATIONS

I) Préambule

A cette partie du projet, il convient de rappeler que seule la Caisse d'Allocations Familiales est habilitée à délivrer, ou non, l'agrément « centre social » aux structures qui en font la demande. Les réalités rencontrées par chaque équipement sont bien spécifiques au territoire sur lequel il intervient.

Le projet social dont se dote chaque centre social s'appuie donc sur un diagnostic local et tente de « modéliser » des pistes de travail qu'il juge comme prioritaire pour la population de son secteur. Toutefois, dans un souci de cohérence globale des approches développées par les centres sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales a édicté une « circulaire » fixant les missions essentielles de la structure « centre social » et leurs déclinaisons possibles. Chaque centre peut les interpréter selon son projet mais doit respecter les lignes de forces fixées par cette circulaire qu'il me paraît nécessaire de retranscrire maintenant, pour « servir » de prisme aux préconisations qui suivront dans la rédaction de ce chapitre.

Ses missions. Quatre missions essentielles caractérisent les centres sociaux :

- un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat

Ses fonctions. Les fonctions d'un centre social, support d'animation globale et locale, sont construites autour de cinq dimensions devant initier :

- un accueil d'activités et de services de proximité pour les habitants d'un quartier
- un espace d'écoute des attentes, des demandes et des sollicitations des personnes en particulier des minorités
- l'élaboration de démarches innovantes et participatives
- des actions en faveur des habitants
- la médiation entre partenaires

Les trois parties précédentes : *Etat des lieux, Diagnostic du Territoire, Bilan 2011 du Centre Social* font état respectivement des atouts et des potentialités d'une part, des faiblesses et des freins constatés d'autre part. Chacune de ces trois parties, dans des registres d'approche différentes, mettent en lumière ce qui relève de l'existant, mais également ce qui serait souhaitable de développer sur la commune. Ces constats naissent des préoccupations et des attentes des habitants, mais aussi des observations des acteurs sociaux et associatifs de la ville impliqués dans la vie sociale publique.

Nous pouvons en synthétiser les points essentiels dans le tableau suivant :

	ATOUT - FORCES - POTENTIALITES	FREINS - FRAGILITES - FAIBLESSES	A DEVELOPPER
C	vie associative locale riche	cloisonnement des quartiers et	affirmer des actions enfance et jeunesse sur la ville accroître les partenariats au service des habitants et des publics porter un intérêt spécifique à la famille en mettant en place un projet ACF développer l'axe intergénéra- tionnel et interculturel sur la commune
O	et dynamique	des publics	
M	urbanisation croissante et	insuffisance des partenariats	
M	tissu économique réel	sur le secteur	
U	présence d'un secteur social	situation politique locale	
N	professionnel sur le secteur	complexe	
E	prise en compte des publics seniors	pas de projet spécifique pour la famille et la parentalité	
CENTRE	infrastructures et fréquentation des usagers du centre social	fonction <i>Activité</i> insuffisante	
SOCIAL	fonction <i>Accueil</i> et actions jeunesse	communication externe	

Il est intéressant de relever qu'un certain nombre d'observations se croisent à la fois sur l'existant dans la ville, le diagnostic du territoire et le bilan du centre social.

J'ai saisi les forces et les freins qui apparaissent à partir d'un travail d'observation fine du territoire et des actions sociales engagées sur la localité. Certains points peuvent se révéler dans un cadre purement introspectif. D'autres se signalent dans plusieurs champs d'observation et mettre en lumière des problématiques de l'ensemble du territoire local :

Les atouts-forces-potentialités.

Incontestablement, la vie associative locale se révèle être un atout très marqué sur Guénange. Impliqués localement depuis plusieurs décennies, certains acteurs associatifs ont su dynamiser ce secteur d'activité grâce à leur disponibilité « précoce »⁷⁹ et surtout leur motivation ancrée dans l'éducation populaire dont la plupart est issue. Cet « héritage » reste pourtant précaire. La « crise du bénévolat » est perceptible, bien qu'apparemment moins marqué à Guénange qu'ailleurs.

Si Guénange a subi, comme d'autres villes, les turbulences macro économiques au cours des décennies, le tissu économique local reste présent et l'urbanisation continue de croître. La stabilité démographique locale peut être considérée comme un vecteur positif et met en perspective tout nouveau projet. C'est un paramètre à prendre en considération pour les acteurs sociaux et associatifs de la ville.

Ce constat entraîne un autre. L'existence de structures et établissement sociaux locaux. La présence de professionnels sociaux qualifiés sur le territoire, ouvre dans le domaine de l'intervention sociale, des perspectives de partenariat et de collaboration intéressantes.

Concernant les publics, on observe un certain nombre d'actions touchant les seniors. Sans avoir pris connaissance de statistiques précises, cette préoccupation locale semble en bonne place par rapport à la prise en compte des aînés à l'échelon national. Je pense que ce constat est à verser au crédit des potentialités locales. Si l'on considère l'espérance de vie actuelle mise en parallèle à l'activité associative qui risque de connaître de réelles difficultés liées à la crise du bénévolat⁸⁰, ce qui peut être perçu comme une faiblesse d'un point de vue démographique peut être une ressource dans ce contexte local, notamment dans le secteur intergénérationnel.

⁷⁹ je parle là des anciens sidérurgistes étant parti en « pré retraite » au milieu des années 70 jusqu'au début des années 80, alors qu'ils étaient encore relativement jeunes (entre 50 et 55 ans en moyenne)

⁸⁰ référence à Matthieu HELY dans son ouvrage *Les métamorphoses du monde associatif* (Editions PUF)

J'ai souhaité mettre en rapprochement les forces du centre social, qui à mon sens, croisent et complètent les précédentes. Les infrastructures inhérentes au bâtiment offrent un potentiel d'accueil des publics très intéressant en terme de diversité et d'occupation. La fréquentation régulière et quasi quotidienne du centre social par tous le tout public et les usagers, se pose également comme un atout fort dans le cadre d'un projet social de la structure. Le bilan de l'année écoulée positionne la **fonction d'Accueil** et les **actions jeunesse** du centre social comme de réelles potentialités mises à disposition habitants qui compteront également dans le projet à venir.

Les freins-fragilités-faiblesses

Des quatre points relevés dans le registre des insuffisances à partir de plusieurs niveaux d'observation, le manque de projet spécifique envers la famille et sur la parentalité sonne comme une évidence localement. Les problèmes d'éducation apparaissent au premier rang des préoccupations parentales mais aussi des attentes des acteurs dans le domaine d'intervention sociale. Le diagnostic partagé et la rencontre des acteurs sociaux locaux font apparaître dans ce domaine une demande très forte des publics qu'ils ont amenés à rencontrer. Ce qui avait commencé à se mettre en place au centre social (2009/2010) avait laissé entrevoir de réelles possibilités d'accompagnement des familles, et notamment sur la parentalité. L'interruption de ces actions apparaît comme un «manque» et une «urgence» locale.

Autre constat qui, celui-ci, ne permet pas la «fluidité» de certaines actions ou évènement dans la ville. Le resserrement de certaines franges de la population guénangeoise au sein de leur quartier, voir la stigmatisation des uns par les autres et qui freine un certain nombre d'initiatives locales. Cette situation accroît même des phénomènes d'isolements des personnes sur la localité.

Cette fragilité «territoriale» est parfois accentuée par une insuffisance de volonté partenariale et de collaboration des différents acteurs ou intervenants sociaux et associatifs. Des comportements personnels et individuels, renforcés par des positionnements politiques locaux complexes (parfois conflictuels), entraînent de manière redondante, des résistances voir des blocages d'initiatives locales.

Au chapitre des faiblesses, le centre social en affiche deux essentielles au regard des attentes de la construction d'un projet social.

La première relève de la fonction *Activité* telle que définit par la Caisse d'Allocations Familiales, recouvrant la prise en charge de l'Animation Globale et la Coordination au sein du centre social, qui apparaît réduite pour une réalisation optimale d'un projet ACG. De fait la mise en place d'actions s'en trouve différée voire inopérante.

La seconde faiblesse constatée fait état d'une communication externe insuffisamment efficace. Le caractère inapproprié des méthodes d'information à destination du grand public et des habitants de la commune, nous amène à reconsidérer notre façon de communiquer. Plusieurs constats réédités dans ce domaine, laissent à penser que notre communication est pour le moment à « classer » au chapitre des faiblesses du centre social.

II) Les orientations générales

Au regard de ces constats et à la lumière des missions d'un centre social, les orientations générales de ce projet se déclinent de la manière suivante :

- ▶ Soutenir et renforcer les actions jeunes visant la mobilisation sur des projets et des actions à long terme
- ▶ Donner une place aux jeunes et aux seniors dans la vie sociale locale en les incitant à se mobiliser sur des projets
- ▶ Encourager le développement d'initiatives nouvelles centrées sur les problématiques familiales et sociales
- ▶ Développer dans l'équipement centre social des services nécessaires aux familles pour les soutenir en fonction de leurs difficultés
- ▶ Porter un égal intérêt à l'ensemble des familles du territoire local afin de favoriser leur accès au centre social par une plus grande complémentarité d'activités et de prestations, permettant de lutter contre l'isolement social et d'apporter des réponses à leurs problèmes.
- ▶ Inciter les habitants à s'impliquer et à participer à l'émergence d'actions locales
- ▶ Impliquer les habitants dans le projet du centre social, notamment par le développement du comité d'usagers
- ▶ Continuer à rechercher des partenariats pour plus d'efficacité et de cohérence
- ▶ Travailler en réseau pour acquérir et partager les compétences, et développer les outils d'évaluation

Ces orientations générales, éclairées par une étude fine du territoire local et par un diagnostic social partagé, déterminent le cadre d'intervention vers les différents publics : enfance, jeunesse, adultes, seniors. Les objectifs tiennent compte à la fois de ces éclairages mais également des atouts et des faiblesses, du territoire et du centre social.

III) Les objectifs généraux

1) Affirmer une action Enfance / Jeunesse sur la Ville

Il s'agit ici de soutenir et garantir des actions existant déjà sur Guénange, et qui correspondent à un besoin local. Le centre social doit affirmer de façon claire et évidente sa volonté de développer des actions jeunesse sur la commune. Qu'il s'agisse des adolescents ou des plus jeunes, il convient de privilégier l'acte pédagogique à travers une conduite éducative en proposant un projet qui favorise l'ouverture à l'autre, le sens des responsabilités, l'apprentissage de la vie en collectivité, le loisir éducatif en évitant les pratiques « consuméristes » et en créant une sensibilisation à la citoyenneté active.

C'est mettre en place des activités qui répondent aux besoins éducatifs de la population de jeunes et d'enfants accueillis dans toutes les activités.

C'est aussi permettre aux enfants issus de milieux défavorisés d'accéder aux loisirs en évitant tout phénomène de stigmatisation.

Le centre social aura à cœur de sensibiliser les publics jeunes aux préoccupations intergénérationnelles et interculturelles au travers d'actions ou d'évènements locaux.

Le cadre légal est régi par les textes de loi sur l'accueil et la protection des mineurs. Les actions inscrites et les projets se font dans une démarche d'éducation, de prévention, de tolérance et de prise en compte de la famille dans sa globalité

2) Développer les axes intergénérationnel et interculturel

Si la ville est caractérisée par un « vieillissement accru » de sa population, sa situation urbaine et son « potentiel jeunesse » font de ce paradoxe local un atout social qu'il convient d'utiliser au mieux dans le cadre d'un projet social. Notamment en matière

intergénérationnelle. Il n'existe pas de définition claire et précise de la notion d'intergénération. Le mot *génération* a, lui-même, plusieurs sens selon qu'on le situe dans les domaines de la démographie, de la sociologie ou de l'histoire.

Dans le cadre du projet centre social, l'*intergénération* renvoie plutôt à des valeurs sociales, familiales, parfois professionnelles qui sont transmises naturellement des plus âgés au plus jeunes. Aujourd'hui cette conception « familiale » change du fait des éloignement ou des cloisonnements des uns et des autres. Le centre social souhaite promouvoir la nécessité de cohésion sociale en croisant les publics et les générations. Favoriser les solidarités familiales fortes et des actions dynamiques autour des solidarités intergénérationnelles portées par les acteurs associatifs locaux. L'intergénération, telle que nous l'envisageons, vise à donner aux personnes une utilité personnelle, lutter contre la solitude et l'isolement, participer aux besoins de solidarité exprimés dans notre société, et transmettre aussi parfois des compétences...Chaque participant sera considérée alors comme une personne active à la vie sociale de leur territoire de vie.

L'approche interculturelle renvoie aux notions d'identité, de migration, de culture...Dans la première partie *Etat des lieux*, le chapitre sur *les caractéristiques de la population guénoise*, fait état de nombreux migrants venu s'installer sur la localité pour des raisons professionnelles. Qu'il s'agisse des personnes arrivant de régions différentes ou de pays étrangers, on constate encore aujourd'hui une multiplicité d'appartenances (groupes ethniques, groupes régionaux, classes sociales et professionnelles différentes...). Cette caractéristique locale devrait être l'occasion de rencontres avec « l'autre », de création de « liens ».

Le centre social doit favoriser les échanges permettant de lever les « cloisonnement » sectoriels ou culturels dans la commune, et de pouvoir lutter efficacement contre toute forme d'isolement et de solitude de certaines catégories d'habitants.

3) Porter un intérêt spécifique aux familles en mettant en place un projet ACF⁸¹

Cette initiative s'adresse de manière égale à chaque famille en lui proposant un espace de développement et d'activité quelque soit son milieu d'origine.

⁸¹

Animation Collective Famille (agrément contrat de projet CAF)

C'est porter un regard attentif et une écoute sur les plus en difficultés et leur apporter des réponses adaptées à leur situation.

Cet objectif vise l'ensemble des parents du territoire. Il tente de répondre à des constats de parents (et d'acteurs sociaux locaux) exprimant des difficultés dans l'éducation des enfants, et d'enfants pouvant eux même être en souffrance dans leur famille.

Cette initiative fait sens dans le cadre du projet d'Animation Collective Globale pour deux raisons essentielles :

- elle « croise » les préoccupations inter-générationnelles et interculturelles de l'axe précédent. A travers la relation des parents et des enfants, entre les familles et les générations, s'appuyant sur des actions collectives.
- Elle développe des liens sociaux et des solidarités intra et interfamiliales

Porter un intérêt spécifique aux familles, c'est également s'intéresser aux préoccupations liées de près à la parentalité.

Le terme parentalité n'a pas de définition encyclopédique de référence. On peut convenir que ce mot désigne de **façon très large la fonction d'être parent**. Cette définition met l'accent sur les **fonctions parentales dans le champ de l'éducatif et des responsabilités morales et juridiques**.

Dans la partie *Diagnostic* de ce projet, cette préoccupation transparaît de manière récurrente à travers les témoignages des acteurs sociaux.

L'objectif des intervenants professionnels, dans le cadre de la parentalité, vise à aider les parents à *prendre conscience de leurs compétences personnelles et à les renforcer*. Car les familles ont besoin d'être prises en considération, entendues et reconnues comme des interlocuteurs valables et dignes d'intérêt.

« L'accompagnement à la parentalité » est un terme souvent mal perçu par le public et porteur de représentations négatives (parents « démissionnaires », « mauvais parents », « incapables »). Il y a donc nécessité pour les différents intervenants, de mettre en place une approche qui envisage le potentiel des familles trop souvent stigmatisées

Créer des réseaux d'écoute et d'aide, demeure une priorité sociale locale car l'accueil de ces personnes en quête de soutien est déterminante dans l'évolution de leur situation.

Aujourd'hui le centre social fait le choix et affirme sa volonté de mettre en œuvre un **projet collectif famille**, parce qu'il correspond à une attente réelle à la fois du public mais aussi des acteurs sociaux. Et ce nouveau projet doit être associé à la création d'un poste de référent famille. Ces deux composantes essentielles à la mise en œuvre d'actions

pertinentes, réalistes et efficaces sont guidées par les finalités de l'Animation Collective Familiales de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le fait d'être parents est aussi facteur d'insertion sociale et un sujet qui se veut fédérateur.

En complément de l'animation globale, elle vise à renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, au travers de projets collectifs. Elle facilite l'autonomie, la citoyenneté, les initiatives locales.

4) Travailler en réseau et en partenariat local

Le projet de développement social appelle à une perception partagée de sa finalité et de ses objectifs par l'ensemble des acteurs locaux concernés (associations, élus, administrations, habitants). Notre volonté, à partir de cet axe 4, est de parvenir à associer et impliquer durablement ces différents acteurs au travers de projets d'animation de territoire multiples, construits et citoyens. Mais aussi à partir de moments organisés de réflexion commune.

Le centre social doit ainsi favoriser du **Développement Social Local**, autour de trois dimensions

- développement des personnes et des familles
- le développement des territoires et des solidarités
- le développement des organisations

Nos actions doivent être menés dans une réelle démarche de Projet Global et moins dans une production d'activités les unes à côté des autres.

Plus qu'une volonté, le partenariat doit être considéré comme une nécessité et repose sur un degré plus ou moins élevé de collaboration. Cette action implique généralement la mise en commun de savoirs et de ressources pour plus d'efficience sur une problématique locale donnée. La posture du centre social est d'être attentif aux partenaires locaux et de participer à des projets locaux ou intercommunaux.

Il serait naïf de penser que la spécificité de ce mode de coopération permette de résoudre à lui seul tous les problèmes des politiques publiques territoriales abordées. Pour autant la démarche collective apparaît nécessaire pour tenter de dépasser les limites individuelles ou institutionnelles.

Nous devons sans cesse nous poser les questions : ce partenariat est-il souhaitable ? Est il possible ? Qu'apporte-t-il à l'action ? Quelles sont ses limites et ses contraintes ?

Les questions sociales englobent aujourd'hui la plupart des conditions d'existence des individus et font l'objet d'une intervention collective. L'un des intérêts du partenariat est justement de favoriser la cohérence dans l'action par une réflexion transversale.

L'approche du partenariat porte la notion de réseau⁸², notamment le réseau de proximité, permettant de trouver collectivement des solutions s'appuyant bien plus sur les ressources du milieu local et d'une solidarité entre intervenants. La notion de réseau privilégie la synergie et la coopération des relations des acteurs au profit de l'utilisateur.

Au vu des potentialités locales : tissu associatif, des structures à vocation sociale, centre social, ... travailler seul constituerait presque une « hérésie ».

Travailler en réseau suppose que certaines conditions soient réunies :

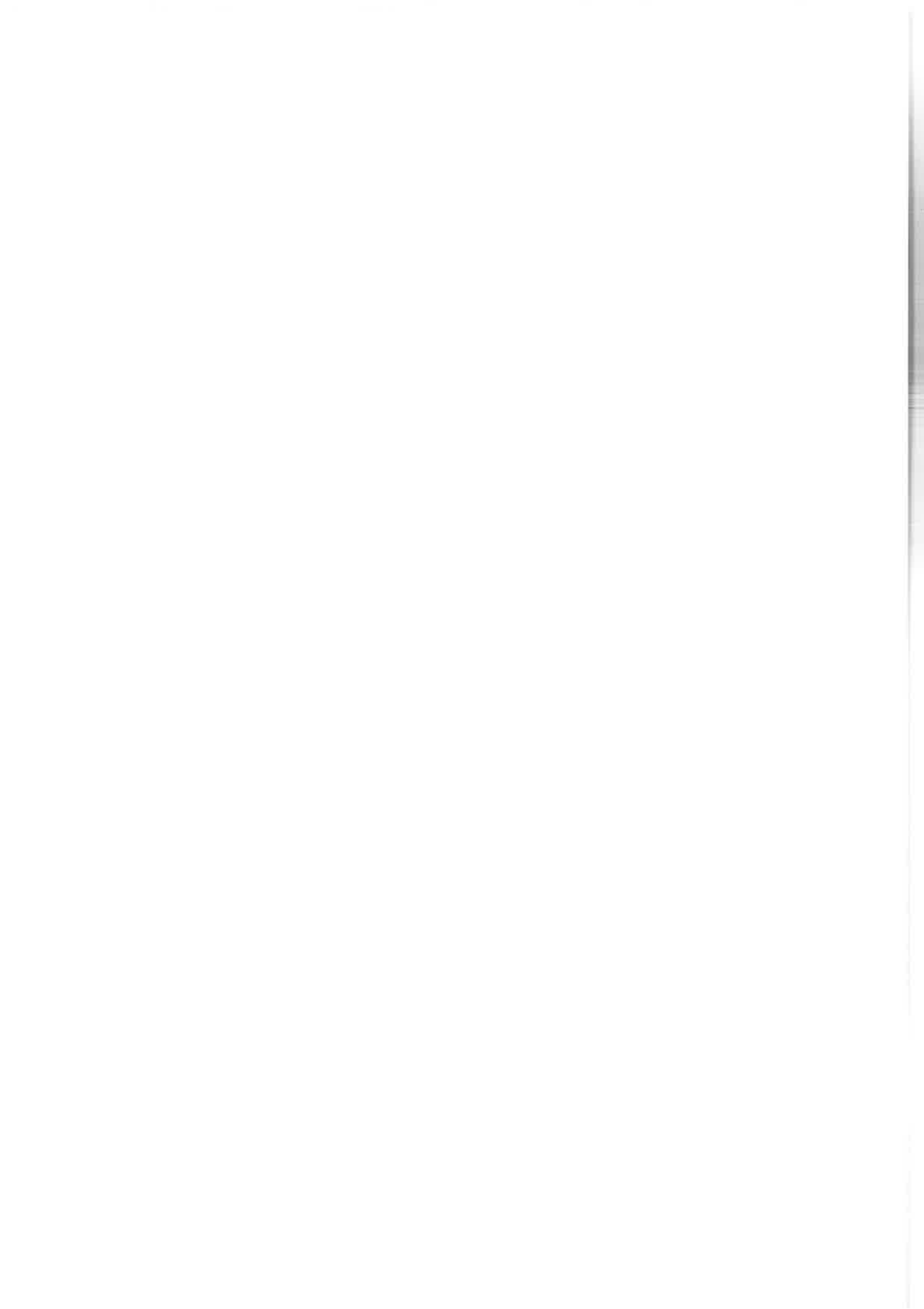
- l'existence d'un pôle d'intérêt ou d'un pôle d'activité commun
- des valeurs communes, qu'on s'y réfère d'une manière explicite ou implicite
- un projet et des objectifs communs
- une certaine organisation

Il ne suffit pas de le décréter. Les acteurs locaux doivent se rencontrer afin de réfléchir ensemble sur la nécessité de leur collaboration.

IV) Synthèse finale

Comme dans toutes les parties précédentes, un tableau de synthèse vient ponctuer celle sur les préconisations. Je reprends donc ci-dessous les quatre grands Axes Généraux auxquels correspondent les objectifs opérationnels et les Fiches Action (déployées en Annexes)

⁸² Regroupement d'un ensemble d'acteurs professionnels ou bénévoles, relié entre eux par des préoccupations similaires dans le but d'échanger des informations entre eux.



5^{ème} PARTIE : CONCLUSION FINALE...

...Entre héritage et renouveau

La construction de ce projet s'appuie en quelque sorte sur deux « études », l'une plus concrète dressant les chiffres et l'existant de la ville qui s'est construite sur plusieurs décennies avec l'avènement de la sidérurgie il y a plus d'une cinquantaine d'années, et l'autre plus conceptuelle posant le diagnostic, puis le bilan du centre social, avant et après sa reprise en gestion par la municipalité en 2010.

Une période plus longue (2003 à 2010) de « pré municipalisation », avec ses turbulences et un fonctionnement « bancal », servant malgré tout de « marqueur social » au fil du temps, et démontrant ainsi la nécessité d'un centre social sur Guénange.

Une deuxième période beaucoup plus courte (2010 à 2011) de « post municipalisation », avec une équipe nouvelle et un projet à (re) construire, qui se veut porteur de « sens ».

Par les activités qu'il abrite et les permanences sociales qu'il propose, le centre social **est un lieu de vie qui permet de créer du lien**, afin de lutter contre l'isolement social et moral des habitants.

Il représente également un **lieu de ressources pour tous**, notamment par le biais d'une fonction d'accueil développée (accueil, écoute, renseignements, orientation).

L'âge relativement récent du bâtiment et les infrastructures qui le composent, en font un équipement à **vocation sociale globale**, et les personnes qui la fréquentent doivent **être au coeur de l'action**.

L'apprentissage de la citoyenneté, le respect de l'environnement, l'ouverture culturelle pour le tout public sont des valeurs référence qui sous tendent les objectifs définissant toute action nouvelle du centre social municipal.

Gardons toujours à l'esprit que pour y parvenir, cela implique **le maillage d'un partenariat solide et reconnu**, au service des habitants.

Le territoire est fort de tous les atouts développés dans la première partie : un environnement de choix, le terreau associatif, les diverses sensibilités, le soutien de la municipalité, les liens entre les usagers, les activités existantes et les services proposés. Sans éluder les turbulences du passé, les acteurs de la ville doivent désormais avoir une visée commune en direction des habitants...

Conscient de ses forces et de ses freins, à l'instar des potentialités et des faiblesses de son territoire d'intervention, le centre social souhaite continuer à développer les actions en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, dans le cadre de ses missions et de ses engagements. Guénange est investi de l'histoire de sa ville et de ses habitants, de ses mutations et des conflits qui ont (trop) longtemps émarginé à la vie associative guénangeoise. Tous ces éléments ont fortement impacté la vie locale sans pour autant altérer un potentiel toujours bien présent sur Guénange. Si les besoins des habitants sont bien réels, la nécessité d'un centre social l'est tout autant...